Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [4]

Artikel: Belgique et Europe : le temps des femmes ?

Autor: Bernard-Vérant, M.-L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275968

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Belgique et Europe:

Le temps des femmes?

Effet de conscientisation, pour employer un mot à la mode, de mobilisation par le suffrage universel, pour la première fois utilisé le 10 juin 1979 pour le Parlement européen ? ou bien évolution logique de la condition féminine ? La proportion des femmes y a monté de 6 à 16 %, avec 67 sièges sur 410. Sa présidente est une femme, Simone Veil. Mais cette proportion est, de loin, la plus faible, en Belgique : 8,33 %, contre 31,25 % pour le Danemark, 20 % aux Pays-Bas, 16,66 % au Luxembourg. Sur vingt-quatre parlementaires belges, ne s'y trouvent que deux femmes. Par contre, la seconde mouture de l'actuel et chancelant gouvernement belge de trente-trois membres en compte quatre, dont trois néerlandophones, la plus connue étant la très puissante Rika De Backer, du CVP (parti chrétien flamand), ministre de la Communauté néerlandaise. Il faut aussi souligner la création, toute récente, d'une délégation à la Condition féminine auprès du premier ministre, que dirige la dynamique Madeleine Van Raemdonck, ancienne présidente des Femmes PSC (parti social chrétien francophone).

Curieusement et par contre, les deux « Européennes » sont francophones. L'une, Wallonne et parmi les benjamins de Strasbourg, trente et un ans, est socialiste : Anne-Marie Lizin, passée directement du niveau local d'échevin de l'instruction publique d'une petite commune, au sommet européen. Elle n'est pas parlementaire nationale. Pour avoir passé quatre années à la CEE, dans le sillage de M. Simonet, alors commissaire à l'Energie, elle connaît à fond le terrain et les rouages. Anne-Marie Lizin fait, et fera, parler d'elle, car elle est d'une indépendance d'esprit remarquable dans un parti socialiste assez peu évolutif et point naturellement féministe.

L'autre, Antoinette Spaak, Bruxelloise de naissance, député de Bruxelles, et seule femme présidente de parti, est la fille de Paul-Henri Spaak, hommme d'Etat et tribun socialiste célèbre, et l'un des pères de l'Europe.

« Antoinette »... C'est ainsi qu'on la nomme avec bien des nuances, car la présidente du FDF n'a pas été, d'emblée, prise au sérieux par ses adversaires. On la prenait pour un charmant faire-valoir brandissant le nom de Spaak. L'on ne s'y est pas trompé longtemps. Elle a toujours récolté, aux divers scrutins, un nombre impressionnants de votes de préférence. A la tribune, aux meetings, à la TV, c'est un « debater » impeccable de courtoisie, mais d'une intrépidité et d'une intégrité redoutables, ce qui n'exclut pas un humour, don familial, qu'elle adoucit parce qu'elle le veut ainsi. « Bon chic, bon genre », cette petite dame, simple et souriante, fait plus que le poids de courage et de conviction. Mère de deux fils, elle a fait, à l'Université de Bruxelles, des études de philosophie et un premier doctorat en Droit.

Au Parlement européen, elle siège parmi les vingt-six « non-inscrits », dont la première bataille a consisté à se faire reconnaître comme groupe à part entière, avec ses devoirs et ses droits, « même, dit-elle, celui d'être battus ». Elle a reçu parmi ses attributions, de travailler aux Commissions de l'Environnement, de la Santé publique et de l'Energie. Ce n'est pas sans quelque réserve qu'elle a vu se créer sous l'impulsion des femmes socialistes une commission ad hoc des problèmes féminins, pour regrouper les femmes parlementaires : « Je crains que l'on ne défigure ces problèmes dans une optique de lutte des classes. Pour moi, la bourgeoise peut avoir des « problèmes » comme la travailleuse et la femme au foyer, qu'il faut aussi protéger. Les problèmes dits « féminins » sont des problèmes de Société et de vie en société. Il faudrait qu'à pareille commission, nécessaire il est vrai, hommes et femmes travaillent ensemble, à parité.. »

Antoinette Spaak est soucieuse, bien sûr, du fameux article 119 du Traité de Rome « A travail égal, salaire égal », bafoué chez les Neuf. En Belgique, l'écart des rémunérations entre hommes et femmes évolue encore entre 10 à 24 % : « La crise économique ne justifie pas qu'on ne combatte pas cette injustice, ainsi que la différence flagrante du nombre dans le chômage. Il y a eu, il y aura toujours, des femmes qui travaillent. Le souci N° 1 reste d'égaliser les chances d'accès à la formation professionnelle à la profession et la protection sociale, notamment en matière d'allocations de chômage et de retraite.

« Européenne ? Plus que jamais ! Car l'Europe a été créée par des hommes qui, ayant vécu, dans des camps adverses, des épreuves épouvantables, ont décidé : « Plus jamais ça ! » C'était il y a trente-quatre ans... Les lenteurs de la construction européenne impatientent et irritent, mais il ne faut jamais oublier que, pendant ces trent-quatre ans, l'Europe a pu rester un îlot de paix démocratique, et que cette paix, toujours remise en question, n'est pas irréversible... »

M.-L. Bernard-Vérant

HÔPITAL DE LA TOUR ET PAVILLON GOURGAS

Filiale de
La Société des Hopitaux
Humana

3, av. J.-D. Maillard CH-1217 MEYRIN
Tél. 022 82 55 44